

Munster *en bref* mag

Mars 2015 | s'Menschterer Blättla | Ville de Munster

Édito | Leitartikel

**Chères Munstériennes,
Chers Munstériens,**

Ce début d'année a été marqué par deux grands rassemblements à Munster : celui consécutif à l'attentat de Charlie Hebdo le 11 janvier, et les 70 ans de la libération de notre ville le 8 février. Vous avez été nombreux à vous mobiliser dans les deux cas, pour y défendre la même valeur fondamentale : celle de la liberté. L'élan de solidarité pour Charlie Hebdo a démontré notre capacité à réagir quand les valeurs de notre République et de notre société sont menacées.

L'anniversaire de la libération et de la fin de la 2nde Guerre Mondiale

nous a également rassemblés. Malgré le froid, cette cérémonie a été chaleureuse et émouvante. Certains ont pris la parole au Monument aux morts pour nous raconter une partie de notre histoire.

Depuis l'armistice, signé en mai 1945, beaucoup de chemin a été parcouru. En 70 ans nous avons bâti l'Europe, fait la paix avec nos voisins et construit des relations d'amitié avec les pays européens. Nous pouvons être fiers de notre histoire qui a conduit à la démocratie et aux droits de l'homme. Beaucoup se sont battus, parfois ont donné leurs vies. Heureusement, aujourd'hui nous n'avons plus besoin de nous battre, du moins sur

notre sol. Cependant, nous devons continuer à défendre nos idées. Nous le faisons, soit en manifestant comme nous l'avons fait pour Charlie Hebdo, soit en nous rendant aux urnes : dans quelques jours, nous aurons à élire les représentants pour nos départements. Une occasion pour nous de choisir de pérenniser nos valeurs de liberté, de tolérance et de démocratie.



Pierre DISCHINGER
Maire de Munster



LES 70 ANS DE LA LIBÉRATION DE MUNSTER

Nombreux ont été les habitants à venir braver le froid pour célébrer cet anniversaire. Certains sont même venus en costume alsacien, d'autres en te-

nue militaire. C'était un beau cortège, de la mairie au monument aux morts, animé par l'Harmonie Schwarzenbourg qui a su donner du rythme. De nombreux présidents d'associations, maires de la vallée, pompiers, forces de l'ordre, étaient également présents.

Mais surtout, et cela malgré leur grand âge, deux anciens soldats qui avaient libéré Munster avec les Zouaves en février 1945 étaient présents : M. Gérard Sellier et M. Roger Bey. À cette occasion, le rang de citoyen d'honneur leur a été décerné. Sont également venus des descendants de combattants, ainsi que des personnes en tenue de Zouaves.

Au monument aux morts, des larmes ont été versées à l'occasion des récits des combats dans la vallée, de témoignages poignants et de souvenirs tragiques, mais aussi heureux de la Libération. Les élèves ont entonné un air de Jean Ferrat, qui a été suivi d'un moment de silence en l'honneur des victimes de cette dernière guerre.

Merci à tous les participants et anciens combattants présents pour leur investissement.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS : NOUVELLE FORMULE !

La prochaine journée des associations aura lieu le dimanche 7 juin à la salle des Fêtes.

Elle sera consacrée à la découverte des associations culturelles, sociales, musicales... à l'intérieur, et aux associations sportives et environnementales

à l'extérieur. Certains s'en souviennent peut-être encore, la « Journée Non-Stop », organisée sur ce principe, faisait partie des manifestations incontournables à Munster il y a 25 ans.

Ce sera l'occasion pour le public de participer à de nombreux ateliers - artistiques, jeux, initiation aux plantes... et de s'initier à tous types de sports : cyclisme, tennis, ski, ou encore bad-

minton. Des ateliers pour petits et grands où chacun devrait trouver l'activité qui lui correspond. La radio Azur associative FM, fidèle partenaire de l'évènement, assurera l'animation et transmettra cette journée en direct.

La municipalité profitera également de cette journée pour organiser une réception à destination des nouveaux Munstériens, arrivés en 2014.



MUNSTER ET LE JAZZ, UNE GRANDE HISTOIRE

Le prochain Jazz Festival aura lieu du 12 au 16 mai 2015 ! Et le 17 mai, les enfants des écoles de Munster, Hohrod et Wihr-au-Val, ainsi que l'école de musique, proposeront un spectacle musical et coloré, dimanche à 10 h à la salle des fêtes de Munster.

En 2^{ème} partie, les « Enfants du Jazz » laisseront la place au Keystone Amazing Big Band. De renommée internationale, ce talentueux ensemble de 16 musiciens a notamment été choisi par Quincy Jones, une des plus célèbres figures musicales, pour enregistrer les derniers titres de l'artiste ZAZ... Ce groupe nous fera l'honneur de proposer « Pierre et le Loup » en version Jazz. Entrée libre.

Billetterie du festival en mairie à partir du 30 mars.



« MUNSTER 1914-1918, LES DÉSASTRES DE LA GUERRE »

Une exposition organisée par la Ville de Munster aura lieu du 8 au 21 juin, à salle de la Laub. Intitulée « Munster 1914/18, les désastres de la guerre », elle sera centrée sur les conséquences de ce conflit dans la vie quotidienne des Munstériens. De nombreux documents d'archives et photographiques témoignant de l'état de guerre seront

exposés : la présence des troupes en ville, les réquisitions, le rationnement, les arrestations de civils, les blessés et morts civils et militaires, les bombardements incessants qui ont causés de grandes destructions dans le patrimoine de la ville et ont conduit à l'évacuation de sa population.



MUNSTER, VILLE MARTYRE (ARCHIVES MUNICIPALES).

FÊTE DE LA MUSIQUE : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Artistes, groupes, musiciens, chanteurs... Vous souhaitez participer à la Fête de la Musique de Munster le samedi 20 juin prochain ? Il suffit de retourner à la mairie le formulaire disponible sur notre site internet avant le 30 avril.

Rendez-vous le 20 juin, ambiance assurée !



UN COLORISTE À VOTRE SERVICE

Vous rénovez votre façade ou repeignez vos volets : depuis le 1^{er} mars, la Ville propose aux Munstériens une mission de conseil pour déterminer la ou les couleurs à privilégier, afin de contribuer à l'embellissement de la cité. Ce service gratuit, auparavant assuré par la Communauté de Communes, consiste en une visite sur place d'un coloriste professionnel, qui porte un regard de spécialiste de la couleur en fonction du bâtiment, de son emplacement, du type de matériau...

Le coloriste est de passage à Munster tous les mois ou tous les deux mois en fonction des demandes. Il remet obligatoirement une fiche de teintes qui vient compléter le dossier de déclaration préalable de travaux (cerfa 13703*03) à déposer en mairie avant tous travaux.

Contact : 03 89 77 32 98.



À vos agendas !

Animation autour de Pâques par le Conseil municipal des Jeunes
1^{er} avril

Fête Nationale
13 juillet

Course de Brouettes
1^{er} août

Fête de la Transhumance et de la Tourte
13 septembre

Journées du Patrimoine
19 et 20 septembre

CONCOURS COMMUNAL 2015 DES MAISONS FLEURIES

En 2014, la Ville de Munster a obtenu sa deuxième « fleur », une distinction décrochée grâce au travail conjoint de fleurissement des habitants et des services de la Ville.

Afin de récompenser les Munstériens pour leurs efforts de fleurissement et d'embellissement, la Ville de Munster organise depuis plusieurs années le « Concours des Maisons Fleuries ».

Ce concours est ouvert à tous, avec un petit changement cette année : l'inscription est désormais obligatoire.

Quelle que soit la catégorie choisie, le fleurissement doit être visible de la voie publique. Les lauréats sont récompensés suivant le palmarès établi par le jury.

Le détail du règlement du concours est disponible en mairie ou sur le site Internet de la Ville :

www.ville-munster68.fr/maisons_fleuries.aspx

Concours départemental des maisons fleuries

Les participants du concours communal peuvent également participer au concours départemental.

Pour ce faire, transmettez, au service Animation de la Mairie au moins deux photos numériques de très bonne qualité (nettes, non retouchées), avant fin septembre.



OPÉRATION REMPOTAGE

En 2015, l'opération « repotage » déménage de la place du marché au parc de la Fecht, devant la piscine. La commune mettra gracieusement à disposition des Munstériens du terreau pour le repotage des géraniums et autres fleurs estivales. Les habitants munis de leurs jardinières bénéficieront de l'aide des élus et agents de la Ville. Dans le même temps, le parc accueillera un marché aux fleurs avec des associations, producteurs et commerçants locaux.

Soyez les bienvenus !

Rendez-vous le 16 mai de 14 h à 18 h.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Coupon à retourner avant le **30 juin 2015**

par voie postale à Mairie de Munster - Service Animation 68140 MUNSTER ou **par courriel** à edenis@ville-munster68.fr

Nom : Prénom :

Adresse (préciser l'étage et le côté, si appartement) :

Tél. : Email :

Je souhaite participer au concours des Maisons Fleuries 2015 dans la catégorie (un seul choix possible):

- Catégorie 1** : Façade avec jardin très visible de la rue
- Catégorie 2** : Balcon et/ou terrasse (avec façade)
- Catégorie 3** : Fenêtres et murs fleuris
- Catégorie 4** : Hôtel - Restaurant - Commerce

Munster, le

Signature

